

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

MAI 2022

1. Informations paroissiales

- ❑ Les prochaines célébrations auront lieu en l'église Saint Maurice (sous réserve d'éventuelles modifications liées à la situation pandémique) :
 - **Samedi 14 mai 2022** à 18 h 00 (messe) ;
 - **dimanche 29 mai 2022** à 10 h 00 (messe).

- ❑ Référents paroissiaux (rappel) :

- Nos célébrants :
 - Vincent FRECHIN, curé doyen (Tél. : 03.89.89.44.55 ou 06.80.08.77.30) ;
 - Robert TUMU (Tél. : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20).
- Nos personnes relais :
 - Martine SCHWEIZER (Tél. : 07.87.96.25.19) ;
 - Claire MUNCK, référente à la Communauté de Paroisses et pour les intentions de messe (Tél. : 03.89.40.15.94) ;
 - Gérard VERSINI, à contacter via la Mairie, en cas de décès.

Consultez le site internet : www.coeur-du-sundgau.fr

- ❑ Toute information nouvelle se rapportant à la vie de notre paroisse est affichée régulièrement sur la porte de l'église.

- ❑ Fleurir Marie !

Les fêtes mariales se déclinent avec bonheur tout au long de l'année, mais surtout le mois de Mai et le mois du rosaire en Octobre.

Les statues présentes dans notre église sont, au fil des mois, joliment fleuries.

Nous vous proposons de participer au fleurissement de notre église et vous remercions pour votre générosité.

Nous vous proposons d'insérer votre don dans l'enveloppe ci jointe et de la déposer soit dans la boîte aux lettres de Vincent MUNCK (trésorier) au 41 rue principale à HIRTZBACH, soit dans celle de la Mairie.

- ❑ Lors du marché aux fleurs le 8 mai qui se déroulera place de l'église, les membres du Conseil de Fabrique vous proposent de faire une pause à notre buvette et partager ainsi un moment de convivialité.

Au plaisir de vous y retrouver nombreux.

2. Commémoration de la Victoire 1945

La cérémonie de commémoration du 77^{ème} anniversaire de la Victoire 1945 aura lieu **le samedi 07 mai 2022 à 18 heures 00 au Monument aux Morts.**

La population est cordialement invitée à prendre part à ce devoir de mémoire, rehaussé par la présence de l'UNC de HIRSINGUE, ainsi qu'au vin d'honneur qui clôturera la cérémonie, servi au Club-House.

3. **Balayage mécanisé**

Le prochain balayage par engin spécialisé aura lieu le **jeudi 05 mai 2022** (sauf empêchement de dernière minute).

Comme de coutume, nous invitons la population à faciliter le passage de la balayeuse en déplaçant les véhicules en stationnement, le cas échéant.

4. **Marché aux fleurs (RAPPEL)**

Le dimanche 08 mai 2022, sur la place de l'Eglise à partir de 8 h 00 se tiendra le marché aux fleurs.

Les marchands habituels seront présents pour répondre à la demande de la population qui pourra ainsi préparer sereinement la saison estivale (fleurissement, jardinage).

5. **Déchets verts**

Avec l'arrivée du printemps, la nature reprend ses droits et la benne à déchets verts se remplit à vue d'œil.

A cet égard, il apparaît opportun de rappeler deux règles à respecter pour assurer un bon fonctionnement du service :

1. les déchets verts et assimilés doivent impérativement être déposés **dans la benne, et en aucun cas sur l'espace d'accueil macadamisé.** Cette pratique, de plus en plus fréquente n'est pas tolérable et pourra être sanctionnée ;
2. les dépôts **volumineux** sont à acheminer **directement** vers la plateforme Agrivalor à HIRSINGUE moyennant retrait d'un formulaire d'autorisation à la Mairie de HIRTZBACH, préalablement au dépôt à effectuer.

Cette prestation ne donnera pas lieu à facturation, seul le transport étant à la charge du particulier ou de l'entreprise effectuant le dépôt.

6. **Fête de la Nature**

L'Association « Fête des Rues », en partenariat avec la Commune a le plaisir d'annoncer à la population que la Fête de la Nature, 40^{ème} du nom, aura lieu les 06 et 07 août 2022 !

Cette manifestation phare de l'année qui s'est refusée à nous les deux dernières années apportera une bouffée d'oxygène au monde associatif local et ravira petits et grands, à n'en point douter.

Les exposants se pressent déjà pour y réserver une place et les associations sont hyper motivées à l'idée de vous accueillir nombreux à leur stand ou guinguette.

Une 40^{ème} édition très attendue donc et qui donnera l'occasion de se replonger dans la nostalgie des premières années et des événements qui l'ont marquée...

7. Approbation du plan de prévention des risques naturels mouvements de terrain

Par arrêté n°0022-PR du 11 mars 2022, M. le Préfet du Haut-Rhin a approuvé sur le territoire de la Commune de Hirtzbach le plan de prévention des risques naturels mouvements de terrain (PPRNMVT) visant le versant « Illberg ».

Ce document qui comprend une note de présentation, un plan de zonage réglementaire et un règlement, vaut servitude d'utilité publique et sera annexé au PLUi dans le délai d'un an à compter du 11 mars 2022, date de signature dudit arrêté.

Le PPRNMVT est tenu à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie, ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes Sundgau.

Il est également consultable sur le site internet : <http://www.haut-rhin.gouv.fr>

8. Accueil des populations ukrainiennes – informations sur l'accueil et l'emploi

Afin d'accompagner l'arrivée et l'installation des populations ukrainiennes en France, un livret d'accueil et d'informations bilingue français/ukrainien a été édité par la Préfecture du Haut-Rhin, téléchargeable sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Solidarite-avec-l-Ukraine> .

Il comporte les informations essentielles au bon accueil et à la compréhension des droits des déplacés : la protection temporaire, la santé, les droits au logement, au travail, la scolarisation des enfants, les transports, le permis de conduire... Une liste de contacts utiles et de numéros d'urgence complète cette brochure.

La délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement a également établi une note d'information sur la couverture assurantielle dans le cadre de la mobilisation des logements pour les déplacés ukrainiens, consultable en mairie.

Par ailleurs, des foires aux questions ont été élaborées pour le grand public : <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers/situation-en-ukraine/foire-aux-questions-accueil-des-refugies-ukrainiens>

Enfin, Pôle emploi a identifié dans chaque département des interlocuteurs et des agences pour accompagner les déplacés ukrainiens qui vont entreprendre des démarches de recherche d'emploi.

Pour le Haut-Rhin, il s'agit de :

- Madame SEVILLE Margot : margot.seville@pole-emploi.fr – 06.27.96.47.04
- Agence Pôle Emploi Colmar Lacarre, 45 rue de la Fecht 68000 Colmar
- Agence Pôle Emploi Mulhouse Drouot, 40 rue du 57e Régiment de transmissions 68100 Mulhouse

9. Dispositifs d'aides régionales en soutien à l'acquisition de véhicules à faible émission et de vélos électriques

Au mois de mars 2022, la Région Grand Est a pris une série de mesures d'urgence en faveur des véhicules à faibles émissions, à savoir :

- soutien aux habitants du Grand Est pour l'acquisition d'un véhicule léger à faible émission – Bénéficiaires : personne majeure, résidant dans une Commune de zone rurale du Grand Est.

Site : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-particuliers-achat-vehicules-electriques-hybrides/>

- soutien à la conversion bioéthanol - Bénéficiaires : les particuliers résidant en Grand Est (résidence principale) ; pour leur véhicule personnel immatriculé dans un département du Grand Est âgé de plus de 4 ans.

Site : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-a-la-conversion-au-bioethanol/>

- soutien aux artisans, commerçants et agriculteurs du Grand Est pour l'acquisition d'un véhicule léger à faibles émissions – Bénéficiaires : les artisans, commerçants et agriculteurs répondant aux trois critères suivants : inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à titre principal auprès de la MSA ; dont le siège social est établi dans une commune rurale du Grand Est ou dans une commune « Zone à faibles émissions » ; employant moins de 10 salariés.

Site : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-achat-voiture-faibles-emissions-professionnels/>

- soutien au vélo et vélo-cargo à assistance électrique : acquisition et transformation – Bénéficiaires : les particuliers de plus de 18 ans et résidant dans le Grand Est

Site : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/acquisition-velo-electrique/>

10. Une aide complémentaire de la CAF pour passer le BAFA

Alertée par les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs sur le risque de pénurie d'animateurs l'été prochain, le gouvernement avait annoncé il y a quelques semaines une aide exceptionnelle de 200 € pour inciter les jeunes à passer leur Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Les contraintes des métiers de l'animation (heures, responsabilités...) ainsi que l'annulation de nombreuses sessions de formation liées à la crise sanitaire ont en effet entraîné une forte chute des titulaires du BAFA.

Pour renforcer ce soutien urgent, la CAF propose en complément une aide de 91,47 € (106,71 € pour une session d'approfondissement centré sur la petite enfance). Une fois la formation BAFA achevée, le formulaire de demande d'aide doit être envoyé à la CAF : www.caf.fr

11. Remerciements

L'association HLC (Hirtzbach Loisirs et Créations) souhaite remercier l'ensemble des enfants des écoles de Hirtzbach qui l'ont rejointe pour sa première chasse aux œufs organisée dans le Parc de Reinach.

Merci également à la Commune de Hirtzbach, à la famille de Reinach, à l'association Saint-Hubert et à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour faire de cette matinée une réussite.

12. Etat civil

Naissance :

Le 22 mars 2022 à MULHOUSE est né Noham, premier enfant de M. Julien LOOS et Emilie MILLOT, demeurant ensemble 13 rue de la Montagne.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

Décès

Le 17 mars 2022 à ALTKIRCH nous a quittés Joëlle HINCKEL née KAEHLIN, dans sa 66^{ème} année.

Le 13 avril 2022 à MULHOUSE s'est endormie Yvonne SCHREIBER née BINGLER, dans sa 99^{ème} année (elle était la doyenne du village).

13. Les grands anniversaires du mois de mai 2022

66 ans :	M.	KINDBEITER	Pierre
	M.	BRUAT	Richard
68 ans :	Mme	CHIAVUS	Danielle née PETER
	M.	DAVERIO	Yves
	M.	DHERS	Jean-Louis
69 ans :	M.	BACHER	Bernard
71 ans :	M.	MATTU	Salvatore
	M.	GRIMM	Jean-Luc
73 ans :	Mme	LIENHART	Solange née HIGELIN
	M.	PFLIEGER	Jean-Pierre
74 ans :	Mme	CHRISTEN	Raymonde née BRAND
75 ans :	M.	SCHIELIN	Jean-Claude
76 ans :	Mme	MUNCH	Marie-Jeanne née BRODBECK
	Mme	WALTER	Astride
	Mme	HEINIS	Marie-Rose née LUTZ
77 ans :	Mme	LAEMLIN	Alice née GSCHWIND
79 ans :	M.	LIDOLF	Alfred
	M.	LIDY	Georges
83 ans :	M.	MUNCK	Gérard
	Mme	WALCH	Marguerite née MULLER
86 ans :	Mme	ALBISSER	Marie-Odile née MULLER
87 ans :	Mme	MULLER	Agnès née WALTHER
88 ans :	M.	RUFFENACH	Jean-Jacques
	Mme	WOELFFEL	Antoinette née DUGAIN
89 ans :	Mme	WININGER	Marie-Thérèse



Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : mairie@hirtzbach.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Mardi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mercredi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Jeudi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Vendredi	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
Samedi	Fermé	